

- Destinataires :** Employés, gestionnaires et médecins qui offrent des services en santé mentale
- Expéditeur :** Jonathan Brière, directeur des programmes santé mentale, dépendance et itinérance
- Date :** 29 octobre 2019
- Objet :** Notre CIUSSS devient un établissement précurseur du Programme québécois pour les troubles mentaux (PQPTM)
-

Bonjour,

La ministre de la Santé et des Services sociaux, madame McCann, a confirmé aujourd'hui que notre CIUSSS fait partie des cinq établissements précurseurs pour le déploiement du Programme québécois pour les troubles mentaux (PQPTM).

Adoptant une approche centrée sur les usagers, ce programme vise à assurer le meilleur accès possible aux services en santé mentale. Il vient aussi proposer un traitement optimal et plus participatif aux personnes aux prises avec des troubles mentaux fréquents.

Deux régions du Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie-Centre-du-Québec, ont déjà participé à des phases de pilotage qui ont permis de mettre à l'essai certains volets du programme et d'ajuster le tir. Les résultats sont positifs et des impacts significatifs sont rapportés, notamment sur les listes d'attente et la satisfaction des usagers.

Le PQPTM sera déployé par étapes au sein de l'organisation et des informations à ce titre vous seront transmises au cours des prochaines semaines.

Soyez assurés que nous accompagnerons les équipes et les professionnels concernés avant, pendant et après ce changement.

Nous vous reviendrons sous peu sur la manière dont se réalisera plus concrètement la mise en œuvre du programme pour les équipes de soins et services. Nous commencerons par vous proposer des séances d'information, dont certaines ont déjà été réalisées et nous vous invitons à visionner la capsule d'information sur ce programme avec le lien suivant : <https://fcp.rtss.qc.ca/ena-login/index.html>

Je vous remercie de continuer à offrir le meilleur service aux usagers de notre CIUSSS.

